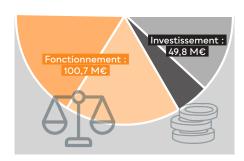
AGGLÔMAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-LÔ AGGLO









04 L'AGGLÔ EN IMAGES

06 COMPRENDRE L'AGGLÔ

Le budget 2023

09 L'AGGLÔ EN ACTIONS

Cycle de l'eau : Ressource en eau et eau potable,

quels liens?

Transports et mobilités : 2 nouveaux services

Urbanisme: Les projets avancent

13 L'AGGLÔ, C'EST VOUS!

La Mission Locale de Saint-Lô-Carentan Expression du Conseil de Développement

14 TERRITOIRE DE RÉUSSITES

Portrait d'entreprise : LECAPITAINE

Question à : Sylvain Orhant, entreprise D.R.A.I.E

16 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE...

18 L'AGGLÔ EN BREF

20 L'AGENDA

CHIFFRES CLÉS

Réseaux d'eau potable



37 KM

renouvelés sur 5 ans dont 4,2 km en 2023

Réseaux d'assainissement



6 KM

renouvelés sur 5 ans dont 1,5 km en 2023 Suivez-nous sur les réseaux sociaux!









Version audio en ligne disponible sur saint-lo-agglo.fr

Infos Agglô

Direction de la communication 02 14 29 00 40 communication@saint-lo-agglo.fr

Directeur de la publication : Fabrice Lemazurier

Directrice de la Communication et Rédactrice en chef : Cécile Fournier

Rédaction :

Cécile Fournier, Claire Peltier, Claire Larquemain

Conception graphique et mise en page : Instant Urbain

Photos : Saint-Lô Agglo, C. Fournier, K. Tantet, C. Peltier sauf mention contraire.

Imprimerie: SIB imprimerie

ISSN: 2495-7046

L'AGGLÔMAG est imprimé sur un papier recyclé issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Nombre d'exemplaires : 41 200 ex.



édito

Fabrice Lemazurier, Président de Saint-Lô Agglo



Les collectivités - et Saint-Lô Agglo n'est pas épargnée - connaissent une période complexe et inédite en matière budgétaire. Le budget 2023 de l'agglomération a été adopté par l'assemblée intercommunale en mars dernier. Comment l'avez-vous élaboré et quelles sont les grandes lignes à retenir?

Cela fait plus d'un an déjà que nous travaillons avec les élus communautaires à la préparation du budget 2023. J'ai alerté, dès le printemps 2022, sur les contraintes budgétaires fortes que nous allions subir face à l'envolée du coût des énergies, des matières premières et à l'inflation.

Pour Saint-Lô Agglo, le surcoût énergétique est évalué à 2.2 M€. En parallèle, il faut avoir à l'esprit que le budget communautaire est contraint dans sa structuration. Ce qu'il faut vraiment retenir, c'est que l'Agglo a des contributions statutaires obligatoires importantes représentant plus de 10 M€ qui viennent abonder le Pôle hippique, le Point Fort Environnement, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et Manche Numérique.

Cela n'est pas sans conséquence car cela réduit nos marges de manœuvre concernant nos charges de fonctionnement. Une analyse financière, sur ces 5 dernières années, fait également apparaître un déséquilibre important pour les ressources financières transférées par les communes, pour permettre à l'Agglo d'exercer des services publics pour le compte des communes.

Dans ce contexte difficile, les élus communautaires ont collectivement travaillé à des propositions permettant d'élaborer un budget responsable sans augmenter les taux d'imposition de Saint-Lô Agglo.

Le budget 2023 se traduit par une solidarité intercommunale et un effort collectif (agglo, communes, habitants, usagers) qui nous permettent de poursuivre ensemble le développement du territoire.

Il a fallu agir le plus justement. Les principales mesures adoptées ont été les suivantes : une augmentation des tarifs de certains services, une adaptation de leur périmètre, une diminution du coût de fonctionnement des services de l'administration de 2.5% par rapport à 2022, une optimisation de la masse salariale, un réajustement de - 10% de l'enveloppe allouée aux subventions, la mise en place de la taxe environnementale GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations), des investissements sur les économies d'énergie (tracker solaire...), le rééquilibre des participations financières entre l'Agglo et les communes.

Nous sommes en milieu d'année, quelles sont les priorités que vous avez actées pour 2023?

Les priorités restent celles fléchées pour les orientations des politiques publiques et des services aux habitants de notre projet de territoire que nous avons adopté en 2022.

2023 va être marquée par différents sujets essentiels à l'attractivité du territoire et à son développement.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devrait voir l'enquête publique se terminer en fin d'année. L'habitat reste un enjeu prioritaire et il est au cœur de l'action que je mène. L'habitat est un enjeu essentiel pour le cadre de vie et cela doit être une priorité nationale! C'est plus d'1,3 M€ en investissement qui sera investi pour la politique en faveur de l'habitat.

La mobilité est également au cœur de l'actualité 2023 avec la transformation de nos habitudes de déplacement. Ainsi, nous reprenons l'organisation des transports scolaires et mettons en place un nouveau service de location de vélos.

Nous poursuivons notre politique de transition énergétique et écologique avec le schéma directeur des énergies et le schéma directeur de l'eau. Dans l'urgence climatique qui se dessine, nous avons fait le choix d'investir, dès maintenant, de manière importante sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau (interconnexion de réseaux) pour le territoire.

Nous avons également mis l'accent sur cette compétence majeure qu'est le développement économique. Cela se traduit par la construction des ateliers agroalimentaires et l'investissement dans les aménagements des zones d'activités et du barreau routier qui desservira la zone économique Agglo21. Cette zone va tout prochainement accueillir de nouveaux projets de développement d'entreprises et de création d'emplois.

Je n'oublie pas non plus qu'il s'agit de la 1ère année où la redevance incitative des ordures ménagères s'applique. Dans cette démarche environnementale vertueuse, cela nous permettra d'opérer en fin d'année un 1er bilan de cette nouvelle gestion des déchets.

Avez-vous un message pour les habitants du territoire à quelques jours de la saison estivale?

Allez parcourir le site de l'Office de tourisme et de la culture pour vos sorties de l'été, les rendez-vous en tout genre sont nombreux!

Nous avons pensé jeunesse ! Elle sera au cœur des animations avec la nouvelle formule du festival des goûters de la Chapelle devenu cette année le festival : La Vir'ée des Mômes!

Offrir à nos jeunes de l'intérêt local ! ils se verront aussi proposer à partir du 21 août la nouvelle e-carte KioskAgglo pour bénéficier de réductions!

Alors je vous invite tout au long de cet été 2023 à vous énergiser sur notre magnifique territoire : balades natures, animations et spectacles pour enfants, évènements équins! Bel été à toutes et tous!

Une collectivité au service de tous!

79 27
Population totale Habitants*

Communes:

·St-Fromond

•Amigny •Baudre · Beaucoudray Bérigny
 Beuvrigny
 Biéville

 Biéville
 Bourgvallées
 (St-Samsonde-Bonfossé,
Gourfaleur,
La Mancellièresur-Vire,
St-Romphaire,
Soulles,
Le MerpilLe Merpil-Le Mesnil-Herman) ·Canisy (Canisy St-Ébremond-de-Bonfossé)

Carantilly
Cavigny
Cerisy-la-Forêt
Condé-sur-Vire
(Condésur-Vire, Le
Mesnil-Raoult
et Troisgots)
Couvains
Dangey Dangy •Domjean •Fourneaux •Gouvets •Graignes-Mesnil Angot •La Barre-de-Semilly ·La Luzerne ·La Meauffe

Le Mesnil-Amey
Le Mesnil-Eury
Le MesnilRouxelin
Le MesnilVéneron ·Le Perron · Marigny-le-Lozon (Marigny et Lozon) Montrabot

Montreuil-sur-Lozon

Moon-sur-Elle Moyon-Villages
(Moyon, Chevry
et Le MesnilOpac)

Pont-Hébert
(Pont-Hébert,

·Le Lorey ·Le Mesnil-Amey

d'Arthenay) Ouibou
Rampan
Rémilly-lesMarais (Rémilly-lesMarais (Rémilly-lesMarais (Rémilly-lesMarais (Rémilly-lesMarais (Rémilly-lesMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillyMarais (RémillySt.-Andréde-l'épine
St.-Clair-surI'Elle
St.-Martinde-Bonfossé
Ste-Suzannesur-Vire

·St-Georges-d'Elle ·St-Vigor-des-Monts d'Elle
•St-GeorgesMontcocq
•St-Germaind'Elle
•St-Gilles •Tessy-Bocage (Tessy-sur-Vire Fervaches et Pont-Farcy) et Pont-Farcy)

Thèreval

(Hébécrevon
et La Chapelle
Enjuger)

Torigny-lesVilles

- St-Gilles - St-Jean-d'Elle (St-Jean-des-Baisants, Rouxeville, Précorbin, Notre-Dame-d'Elle et Vidouville) - St-Jean-de-Daye - St-Jean-de-Savigny - St-Louet-•St-Louet-sur-Vire

(Torigni-sur-Vire, Guilberville, Giéville ·Villiers-Fossard

·St-Pierre-de-Semilly

Source INSEE 2020 - Population municipale: 76 494 habitants

L'AGGLÔ EN IMAGES





Inauguration de la Maison de Justice et du Droit (MJD) Saint-Lô





3 DÉCEMBRE 2022 Remise des arbres, opération "10 000 arbres" Pôle Agglo21





Soirée de lancement du défi familles alimentation positive Pôle Agglo21



Inauguration des travaux FJT Espace Rabelais Saint-Lô



Jazz dans les prés, Sanseverino Saint-Jean-d'Elle



Exposition et permanences PLUi Marigny-le-Lozon





Le budget 2023

les budgets

annexes: Centre

aquatique, FJT

Espace Rabelais et Pôle Agglo21

UN BUDGET CONTRAINT, RESPONSABLE ET TOURNÉ VERS LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

LES PRINCIPES À RETENIR

- Mettre en œuvre le projet politique pour assurer le développement du territoire
- Trouver des ressources collectivement pour un budget 2023 maîtrisé
- Ne pas augmenter les taux d'imposition

CHIFFRES CLÉS

14 BUDGETS

1 budget principal et 13 budgets annexes

150,5 M€

tous budgets confondus dont 64,8 M€ pour le budget principal et 85,7 M€ pour les budgets annexes

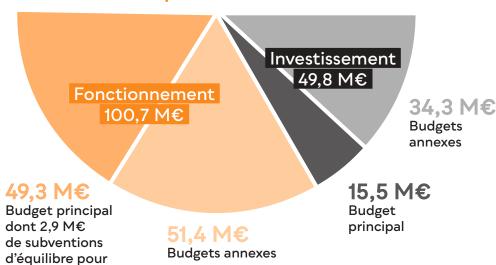
6,8 M€

d'emprunt pour les investissements



LE BUDGET DE L'AGGLO

150,5 M€ DONT :





ZOOM SUR LES BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT	
Zones d'Activités Économiques	16,1 M€
Redevance des ordures ménagères	10,9 M€
Eau potable	7 M€
Transport	5,9 M€
Assainissement	5,1 M€
Centre aquatique	2,8 M€
FJT Espace Rabelais	1,8 M€
Opérations immobilières	1 M€
Pôle Agglo21	0,5 M€
FJT Carentan	224
Lotisssements intercommunaux	50
Panneaux photovoltaïques	36
Pépinières Agglo21	0€

INVESTISSEMENT	
Zones d'Activités Économiques	11,1 M€
Eau potable	7,8 M€
Assainissement	6,9 M€
Pépinières Agglo21	2,4 M€
Redevances des ordures ménagères	1,9 M€
Transport	1,3 M€
Centre aquatique	1,3 M€
Opérations immobilières	1,2 M€
Pôle Agglo21	177
FJT Espace Rabelais	94
Lotissements intercommunaux	50
Panneaux Photovoltaïques	21
FJT Carentan	12

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023 AU PROFIT DU PROJET DE TERRITOIRE

<u>ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE</u>

(3)

ENFANCE-JEUNESSE 40 850 €

•Dématérialisation de la Carte KioskAgglo

PETITE ENFANCE 100 000 €

• Crèche de Saint-Lô - site de l'Aurore (Maison de l'enfance)

SPORT 1.6 M€

- Réhabilitation du centre sportif F. Beaufils à Saint-Lô
- · Piste d'athlétisme
- ·Stade de rugby Saint-Lô

SANTÉ 21<u>500</u> €

• Travaux dans les pôles de santé et acquisition de matériel

MOBILITÉ 922 000 €

- Aménagements cyclables
- Nouvelle politique de location de vélos à assistance électrique
- Prime à l'achat de vélos à assistance électrique

AMÉNAGEMENT ET URBANISME 207 500 €

•PLUi

DÉVELOPPEMENT ET TRANSITION NUMÉRIQUES 540 193 €

• Déploiement de la fibre optique

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 706 652 €

• Financement des projets dans le cadre du contrat Agglo-Communes

TERRITOIRE DURABLE



HABITAT 1,5 M€

- •OPAH et OPAH-RU
- Aide à la production de logements performants énergétiquement
- · Aides à l'acquisition dans l'ancien
- Terrain familial pour les gens du voyage (travaux)

CYCLE DE L'EAU 9,2 M€

- Sécurisation de l'approvisionnement en eau : investissement sur le barrage de Fumichon et travaux d'interconnexion (Saint-Lô / Condé-sur-Vire / Saint-Jean-d'Elle et Graignes-Mesnil-Angot / Saint-Jean-d'Elle)
- ·Schéma directeur d'eau potable
- Protection du barrage de Semilly à Saint-Lô
- Renouvellement de réseaux d'eau potable
- •3 schémas directeurs d'assainissement : Bourgvallées, Condé-sur-Vire et Rémilly-les-Marais
- •Schéma d'élimination des boues d'épuration
- Renouvellement et travaux d'extension de réseaux d'assainissement
- Travaux sur les stations d'épuration

GESTION DES DÉCHETS 550 000 €

·Acquisition de bennes

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE 303 000 €

•Investissement dans les économies d'énergie : trackers solaires, cadastre solaire



Loïc Renimel, vice-président en charge des finances

« Les incertitudes liées au contexte économique et social du moment ont forcé à réinterroger nos moyens et nos fonctionnements. Nous avons travaillé collectivement à trouver des ressources permettant un budget 2023 maîtrisé. »

ATTIRER DE NOUVEAUX ACTIFS



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 4 M€

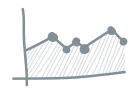
- •Aménagement de l'extension du parc d'activités Agglo21 : barreau routier
- Pépinière Agroalimentaire ATELIER21
- Politique d'investissement dans la modernisation des commerces et de l'artisanat

TOURISME ET CULTURE 25 000 €

• Totems numériques

FILIÈRE ÉQUINE 100 000 €

• Fonds de concours au Pôle hippique



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

•Réaménagement du siège Tour Agglo 920 609 €





Cycle de L'eau

RESSOURCE EN EAU ET EAU POTABLE, QUELS LIENS ?

L'eau est une ressource fragile, même en Normandie. Pour la préserver, Saint-Lô Agglo a fait de la gestion du cycle de l'eau (préservation des milieux aquatiques, gestion de l'eau potable et des eaux usées) une de ses missions essentielles.

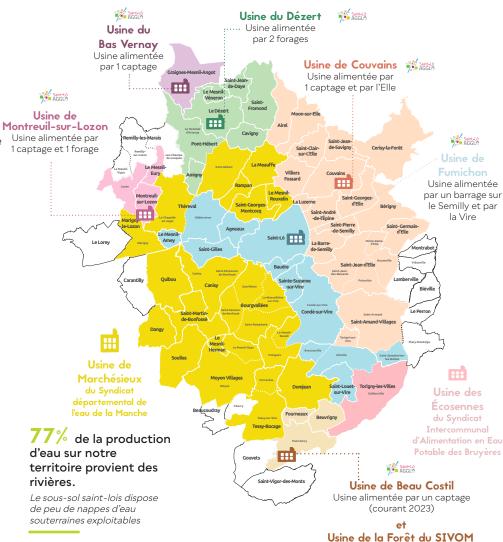
2 TYPES DE RESSOURCES ET 10 POINTS DE PRÉLÈVEMENT SUR LE TERRITOIRE

≈ 3 prises d'eau superficielle (barrage et prises d'eau dans la Vire et sur l'Elle)

7 prises d'eau souterraine (captages et forages)

LES ACTIONS DE L'AGGLO POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU

- Lutte contre les fuites sur les réseaux : surveillance journalière pour détecter rapidement les fuites et renouvellement des tronçons fuyards
- Création d'interconnexions entre les usines de production d'eau pour un secours mutuel entre les territoires
- Optimisation de nos installations: restauration des forages et châteaux d'eau, modernisation des unités de traitement
- Préservation de notre ressource : restauration du libre écoulement de la Vire et des affluents pour préserver la qualité des eaux et restauration des haies antiérosives et des mares pour favoriser l'infiltration des eaux et lutter contre le ruissellement
- Planification et gestion de l'eau potable à l'horizon 2035



EN CAS DE SÉCHERESSE

Il existe 4 NIVEAUX DE GRAVITÉ: Vigilance, Alerte, Alerte renforcée et Crise. Ils sont déterminés par le préfet de la Manche. À chaque niveau, des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau sont associées. Pour rappel, le bassin de la Vire a atteint le niveau Crise en août 2022.

Chacun peut maîtriser sa consommation d'eau grâce à des gestes simples ! Retrouvez-les en couverture du magazine. Certaines parties du territoire (en blanc sur la carte) sont alimentées et gérées par d'autres syndicats ; la volonté de l'Agglo est d'assurer la gestion de l'ensemble de son territoire et garantir un prix unique pour tous.

L'EAU ACHETÉE

de SAINT-SEVER

Elle provient majoritairement de l'eau issue de la nappe phréatique du Centre Manche (usine de Marchésieux).

L'AGGLÔ EN ACTIONS



Transports et mobilités

2 NOUVEAUX SERVICES

SLAM Mobilités s'agrandit et accueille deux nouveaux services!





CE QUI CHANGE

Nouvelle étape dans la politique des mobilités de Saint-Lô Agglo ! À partir du 20 juin 2023, Saint-Lô Agglo gérera directement le transport scolaire sur son territoire, service jusqu'alors délégué à la Région Normandie. Cette nouvelle gestion n'implique aucun changement sur les circuits et les horaires pour la rentrée 2023.

Afin d'optimiser le remplissage des bus scolaires et de faciliter les mobilités sur le territoire, les bus scolaires peuvent être empruntés par les autres publics, dans la limite des places disponibles sur les circuits, et après avoir sollicité un carnet de 10 trajets au préalable auprès du service transports et mobilités de l'Agglo.

MODALITÉS

• Les inscriptions au transport SLAM Scolaire pour les élèves habitants et scolarisés sur le territoire se feront sur le site saint-lo-agglo.fr Pour les autres publics, adresser une demande par mail.

SLAM Scolaire
Tél: 02 14 16 01 14
transports@saint-lo-agglo.fr
Du 20 juin au 4 août, sans interruption,
de 8h30 à 17h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 17h le vendredi

TARIFS

• Pour les élèves

Il est proposé un abonnement scolaire pour les élèves de la maternelle au lycée pour un circuit unique à l'année.

- 65 € pour les élèves de maternelle et d'élémentaire (y compris Regroupements Pédagogiques Intercommunaux) et les internes
- 130 € pour les externes ou demi-pensionnaires : collégiens, lycéens et autres élèves*
- * autres élèves : élèves en SEGPA, MFR ou apprentissage dans les centres de formation

Pour les autres publics

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles sur les circuits, un carnet de 10 trajets sur un circuit spécifique pour $10 \in$.

"



Jérôme Virlouvet, Vice-président en charge des transports et des mobilités

« Saint-Lô Agglo gère désormais en direct les transports scolaires, ce qui lui permet d'agir de manière cohérente sur toute l'offre de transport sur son territoire et de favoriser le développement de modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Retrouvez dorénavant: SLAM Bus, SLAM Transport à la demande, SLAM Cyc'Lô, SLAM Covoiturage et SI AM Scolaire »

LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT ET JUSOU'AU 4 AOÛT

sur saint-lo-agglo.fr



Attention à compter du 5 août, une majoration de 20 € sera appliquée.

CHIFFRES CLÉS

68 circuits

255 points d'arrêts

2 700 élèves utilisant le transport scolaire



Construire un territoire plus durable pour demain, c'est l'objectif de Saint-Lô Agglo. Avec le nouveau service de location SLAM Cyc'Lô, souhaite favoriser et l'Agglo accompagner les changements de comportement en termes de mobilité et permettre au plus grand nombre de découvrir un nouveau mode de déplacement avant de passer à l'achat. Opter pour le vélo électrique, c'est choisir une alternative efficace à la voiture, sans contrainte horaire, sans difficulté de circulation et de stationnement. Bonus, c'est bon pour la santé!



Le saviez





En raison des travaux pour créer un passage souterrain qui permettra aux vélos et piétons de traverser la D972 en toute sécurité pour rejoindre la piste cyclable en direction de Baudre, la circulation sera perturbée sur le boulevard de la

Commune à Saint-Lô

à partir du 3 juillet et ce jusqu'au 1er septembre.

Les entreprises et commerces restent ouverts.



LA LOCATION

Le service de location, disponible toute l'année, propose des vélos à assistance électrique pour une durée allant de 1 à 12 mois à partir de 30 €. Des tarifs réduits sont proposés pour les étudiants, les personnes en apprentissage, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi.

Choisissez bien votre durée de location car vous ne pourrez pas la changer au cours du contrat. De plus, afin de permettre à tous de tester le vélo à assistance électrique, il n'y a pas de reconduction de contrat par principe.

POUR BÉNÉFICIER DU SERVICE

Il suffit d'habiter, de travailler ou d'étudier sur le territoire de l'Agglo.

3 modalités pour louer votre vélo :

- A l'agence SLAM CYC'LÔ

Place de la gare - Gare SNCF - Saint-Lô Horaires: Lundi et mardi : 15h-16h30

Mercredi: 10h-12h et 15h-16h30

Jeudi: 10h-12h30 Vendredi: 10h-12h Samedi : 13h-15h

Tél: 06 17 15 71 11

- Par courriel slam.cyclo@saint-lo-agglo.fr

- Sur le site de l'Agglo

BIENTÔT!

L'offre sera renforcée avec une nouvelle flotte de vélos à assistance électrique et une nouvelle offre : des vélos cargos et des tricycles.

Retrouvez toutes les infos et le règlement complet sur saint-lo-agglo.fr ou ici:





Astuce

Vous pouvez vous faire livrer votre vélo en location à votre domicile sur rendez-vous.

Urbanisme

LES PROJETS AVANCENT

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL, QUELLE SUITE ?

Le mois de la concertation, c'était du 15 mars au 21 avril, chacun a pu prendre connaissance du projet du PLUi lors de la réunion publique et de l'exposition itinérante associée à des permanences sur 5 communes du territoire.

LES PROCHAINES ÉTAPES

CET ÉTÉ, PENDANT 3 MOIS, LA CONSULTATION OFFICIELLE

Le PLUi et le RLPi vont être soumis à l'avis des "personnes publiques associées", c'est-à-dire l'ensemble des organismes intéressés par ces documents listés dans la procédure d'élaboration du PLUi (DDTM, CCI, communes), mais aussi les associations qui se sont manifestées pour être associées à la procédure.



À L'AUTOMNE, L'ENQUÊTE PUBLIQUE

En fonction du retour des" personnes publiques associées", l'enquête publique sera mise en place et ouverte à tous.

Vous pourrez venir:

- •consulter les documents (PLUi, RLPi, cartes communales, schémas directeurs des eaux usées et pluviales...). Disponibles aussi sur le site de l'Agglo et le registre
- poser des questions
- donner votre avis ou faire part de vos remarques



JUIN 2024, L'APPROBATION DU PLUI ET DU RLPI

L'AVENIR SE DESSINE

SAINT-LÔ AGGLO

AUJOURD'HUI

TERRITOIRE 2020-2026

ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Selon l'avis du ou des commissaires enquêteurs et des élus , les documents seront modifiés pour être ensuite approuvés par délibération.

Ainsi, les permis de construire et tous les autres actes d'urbanisme seront ensuite instruits sur la base du PLUi et du RLPi approuvés.



HABITAT

MISE EN PLACE D'UNE CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

C'est quoi?

C'est une instance partenariale qui adopte les orientations concernant les attributions de logements du parc locatif social.

Ses objectifs

- adapter des objectifs quantifiés en terme de logements sociaux selon les secteurs définis par l'Agglo
- •assurer une transparence à l'égard du demandeur de logement social et renforcer la mixité sociale dans les quartiers
- maintenir la pré-sélection par les communes des candidats demandeurs de logement social
- •être force de proposition dans le cadre du Programme Local de l'Habitat notamment en matière de production de logement social et adapté

Le plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs

C'est un outil complémentaire de la CIL. Il permet la gestion partagée de la demande de logement social et la mise en place un service d'information et d'accueil du demandeur.

FONCIER

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER, MAINTENANT EN DÉMATÉRIALISÉE

Le plus souvent, la Déclaration d'Intention d'Aliéner est déposée par les notaires en leur qualité de mandataire quand un bien ou un terrain est situé sur un périmètre de droit de préemption urbain qui donne la possibilité à la collectivité d'être prioritaire pour l'acquisition du bien ou du terrain. Depuis mars 2023, le dépôt de la Déclaration d'Intention d'Aliéner peut se faire de manière dématérialisée sur le site de l'Agglo. L'avantage : un dépôt instantané et donc un délai d'instruction qui court immédiatement.

+ D'INFOS sur saint-lo-agglo.fr ou ici



Territoire #mission[ocale **D'INITIATIVES**





Nicolas Bansard, directeur

LA MISSION LOCALE DE SAINT-LÔ-CARENTAN Accompagner les jeunes de 16-26 ans dans leur projet!

La Mission Locale est présente à Saint-Lô et offre un accompagnement personnalisé et gratuit aux jeunes qui souhaitent se lancer dans un nouveau projet, qu'il soit personnel ou professionnel.

L'équipe, composée de 32 personnes, est disponible pour répondre aux questions des jeunes, les aider à monter leur projet et les accompagner dans toutes les démarches. Permettre aux jeunes de devenir autonomes dans les différents aspects de la vie : formation, emploi, mobilité, logement, finances. santé. citovenneté..., l'objectif c'est de la Mission Locale depuis 30 ans. Pour faciliter l'accès aux services et être au plus proche

des jeunes, des permanences sont organisées sur 7 communes de l'Agglo : Canisy, Marigny-le-Lozon, Saint-Clair-sur-l'Elle, Tessy-Bocage, Saint-Lô, Saint-Jean-de-Daye et Torigny-les-Villes.

En fonction de la situation et du projet du jeune, la Mission Locale propose des aides financières ponctuelles ou durables et des dispositifs adaptés.

Vous avez entre 16 et 26 ans et vous souhaitez être accompagné(e) pour bien commencer votre vie d'adulte. contactez la Mission Locale de Saint-Lô au 02 33 57 17 17

13 rue Octave Feuillet Saint-Lô

f in

1 664 jeunes accompagnés

583 nouvelles inscriptions

CHIFFRES CLÉS 2022

931 jeunes entrés en situation professionnelle

+ DE 2 M € d'aides financières directes aux jeunes

accompagnés



Mieux habiter pour mieux vivre ensemble, un véritable enjeu de société. Au-delà de la simple question du logement, le conseil de développement s'interroge sur les nouvelles manières d'habiter ou de concevoir l'habitat. Habitat participatif, partagé, inclusif, intergénérationnel, il existe des solutions à explorer, des expériences à partager. Le conseil de développement étudie le sujet et partagera le résultat de ses travaux dans le cadre d'une exposition et d'une conférence programmée le 5 octobre au Pôle Agglo21 à Saint-Lô. L'objectif sera de mettre en valeur enjeux, concepts, solutions et réalisations avec l'intervention de sociologues, architectes, professionnels, élus ; de partager des connaissances et des témoignages et d'échanger autour du "mieux habiter". Convaincu qu'habiter un lieu peut favoriser la mutualisation, la solidarité, le partage et



De gauche à droite : Émile Constant, Marie-Claude Faÿs, Françoise Fossey, Isabelle Deveau, Laure Groznykh

l'optimisation des espaces ainsi que l'autonomie des personnes quel que soit leur âge, le conseil de développement entend jouer pleinement son rôle : être force de proposition pour le territoire.

+ D'INFOS sur saint-lo-agglo.fr

Votre avis nous intéresse !

L'Agglômag vous l'aimez! Cet été vous le lisez où et comment? Publiez votre photo sur Insta et taguez l'Agglo : @saintloagglo

·.....





Portrait

D'ENTREPRISE



M. Marie, directeur général

Lecapitaine porte aussi son ambition sur la production de véhicules plus respectueux de l'environnement.

LECAPITAINE

Implantée à Saint-Lô depuis 1936, l'entreprise Lecapitaine connaît un dynamisme sans pareil. L'entreprise est spécialisée dans la conception et fabrication de carrosseries frigorifiques.

Rencontre avec Stéphane Marie, directeur général depuis septembre dernier.

La reconnaissance d'un savoir-faire Saint-Lois

Cinq ans après sa nomination en tant que directeur général adjoint, Stéphane Marie a pris la direction générale de Lecapitaine et compte poursuivre l'accroissement de la production de l'entreprise. Véritable référence dans la fabrication carrosseries frigorifiques, l'entreprise a connu en 2022 une croissance de près de 30%. Un savoir-faire reconnu, en France comme à l'international.

Misant sur l'innovation, après un agrandissement de son site en 2019 et une modernisation de ses lignes d'assemblage, elle se rapproche de sa capacité maximale de production de 7 500 véhicules par an. Les ventes à l'export se sont beaucoup développées et

l'entreprise bénéficie également du dynamisme fort du groupe Petit Forestier, leader européen de la location de véhicules frigorifiques auquel elle appartient depuis 23 ans et qui est aussi son principal client.

Développer une nouvelle gamme de fourgons

D'ici 2030, l'entreprise souhaite atteindre la production de 10 000 véhicules par an, notamment en élargissant sa gamme. Dans son viseur, la transformation de fourgons frigorifiques. Le rachat de l'entreprise Strate Forme dans les Deux-Sèvres, spécialisée dans la fabrication de pièces moulées sur-mesure pour les fourgons, va lui permettre de se positionner sur ce marché. L'entreprise travaille avec l'Agglo pour implanter l'assemblage final des fourgons à Saint-Lô.



Poursuivre une transition environnementale

Lecapitaine porte aussi son ambition sur la production de véhicules plus respectueux de l'environnement.

stratégie d'innovation construit selon trois axes : limiter l'empreinte carbone, garantir des conditions de transport optimales des marchandises et optimiser le confort et la sécurité des professionnels du transport. Sa nouvelle gamme de carrosseries Urban by Lecapitaine, plus légère, mieux isolée et élaborée avec des matériaux recyclés permet aux véhicules de consommer moins d'énergie.

Plusieurs postes sont actuellement à pourvoir et pour cela, depuis le 1er juin 2023, l'entreprise organise un Job dating sans CV tous les jeudis de 17h à 18h30 à l'accueil de Lecapitaine. Les offres d'emplois sont visibles sur lecapitaine.com









2 ateliers agroalimentaires : 230 m² et 450 m²

2 ateliers relais: 150 m² et 250 m² 1 atelier collaboratif: 60 m²

Vous avez un projet agroalimentaire et/ou besoin de

développer votre activité artisanale?

Les ateliers seront disponibles à la location fin 2023. Contactez la direction développement économique de l'Agglo au 02 14 16 30 98

developpement.economique@saint-lo-agglo.fr avec le soutien de :



15 HA

sur la ZAE Neptune à Saint-Lô

O salariés

carrosseries fabriquées / jour

6222 véhicules / an

Questions à



SYLVAIN ORHANT

dirigeant de l'entreprise D.R.A.I.E (Diffusion Ruban Adhésif Industriel pour l'Emballage) prochainement implantée à Marigny-le-Lozon

Quelle est l'histoire de votre entreprise ?

Créée en 1975 en Île-de-France par mes parents, j'ai repris avec ma sœur, Séverine Faget, l'entreprise en 2007. À l'origine spécialisée dans l'impression sur ruban adhésif, nous avons développé et diversifié l'activité : transformation et impression de films étirables destinés à l'emballage et à la protection d'objets, activité de gros et importateur en consommables d'emballage.

Pour quelle raison faites-vous aujourd'hui construire un établissement à Marigny-le-Lozon?

Avec un chiffre d'affaires multiplié par 5 depuis la reprise et un passage de 12 à 30 salariés, nous avions besoin d'un nouveau projet plus rationalisé, avec des machines d'impression neuves et modernes, des bâtiments bien isolés, agréables pour les salariés, consommation d'énergie raisonnée... J'ai eu un coup de cœur pour le Centre Manche il y a 8 ans. Avec ma famille, nous avons une maison d'où je télétravaille une fois par semaine. Aussi, construire un nouveau bâtiment pour notre structure sur le territoire, a semblé logique. Saint-Lô Agglo nous a immédiatement accompagnés. Nous gardons notre site en région parisienne mais nous implantons dans l'Agglo un atelier d'impression de rubans adhésifs avec une partie logistique.

Comment avez-vous été accompagné par Saint-Lô Agglo?

Saint-Lô Agglo a cherché pour nous des terrains disponibles et en seulement 3 jours nous avons trouvé notre terrain de 11 000 m². L'équipe nous a aussi mis en relation avec la CCI qui nous a aidés à trouver les meilleures options énergétiques. Orientation des fenêtres, couleur des toits, récupération de calories… rien n'a été laissé au hasard. Nous allons avoir des panneaux



De gauche à droite : M. Orhant, Mme Faget et M.Aubrais

photovoltaïques et nos nouvelles machines vont consommer 25 à 35 % d'électricité en moins. L'Agglo va nous accompagner pour nos futurs recrutements : à partir de mai, 5 à 6 personnes sur des postes de conducteurs de machine et d'imprimeurs en postes classiques et en semaine de 4 jours. Nous les formerons sur place.

30 salariés

25 machines de production

7 À 8 000

rouleaux de ruban adhésif produits / jour objectif 12 000 / jour avec le futur atelier de Marigny-le-Lozon

10 TONNES

de films étirables transformés et imprimés / jour

Vous souhaitez vous implanter sur le territoire ou être accompagné sur la rénovation énergétique des entreprises, contactez la direction développement économique - 02 14 16 30 21

ÇA BOUGE dans l'agglô

PROJET



POUR FAIRE SON JUS À CERISY-LA-FORÊT

Press'ta pomme! a un an déjà. Sophie Grenèche propose un service de presse de fruits et de mise en bouteille du jus avec une durée de conservation de 2 ans grâce à la pasteurisation. L'idée est venue de la pomme, mais Il est possible de faire du jus d'autres fruits... Au printemps, elle va tester les jus de rhubarbe et de fruits rouges. 100 kg de pommes, c'est environ 60 l de jus. Réservez votre créneau, apportez vos pommes, assistez à la presse et emplissez vous-même vos bouteilles de 11 à 25 cl, à réutiliser les années

Route de Couvains Camping La Croisée des chemins Cerisy-la-Forêt Réservation : 06 73 33 00 75



BIENTÔT UN AN DANS LE CENTRE DE TESSY-BOCAGE

Le nom "Le salon des saisons" traduit les ambitions d'Alexia Duyck. "SALON" pour créer un sentiment de confort comme à la maison et évoquer les salons philosophiques des 18e- 19e siècles. Et "SAISONS" pour les saisons culturelles, littéraires. Sa boutique est à la fois une librairie "tout public" et un lieu d'animation. Vous y trouverez jeux de société, papeterie, salon de thé avec des pâtisseries maison et des activités... avec chaque 3º vendredi du mois une soirée jeux de société. Pour son projet, elle a bénéficié d'une subvention de l'ACDCA* de l'Agglo et d'une aide de la DRAAC. Entrez, vous serez agréablement surpris(e)!

21 place Jean-Claude Lemoine Tessy-Bocage [6]

*ACDCA : Action Collective pour la Dynamisation du Commerce et de l'Artisanat

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE...



Bourgvallées

LA MAIRIE RECRUTE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

répondre aux des habitants et à la situation préoccupante de la démographie médicale, les élus de Bourgvallées ont souhaité créer un centre communal santé pluriprofessionnel. dernier accueille déjà 5 infirmières et une sophrologue en profession libérale. Pour favoriser l'installation de médecins sur la commune, la mairie recrute des personnels de santé avec un statut "salarié" : des médecins pour 2 équivalents temps plein et un(e) assistant(e) médical(e). Les élus espèrent ainsi attirer des praticiens en leur permettant de se concentrer sur leur cœur de métier en étant déchargés des tâches administratives.

Contact: responsablecds@bourgvallees.fr 02 61 74 00 38



RESTAURÉ, LE CANON A RETROUVÉ SA PLACE

Début janvier, le canon antichar, panzer Abwher Kanone calibre 75 mm a regagné la place de la mairie après plusieurs mois de restauration. Construit en 1941, ce canon très répandu dans l'armée allemande, appartenait à la division allemande panzer-lehr. Sur notre territoire, il fut chargé d'une contre-offensive lors des combats du 11 au 13 juillet 1944. Détruit à cette date par la 39ème division US commandée par le colonel Flint, il fut caché par les habitants lors de la démilitarisation d'après-guerre. Emblème de la bataille de Normandie dont il porte les stigmates et témoin de l'histoire de la commune, il était rongé par les intempéries et menaçait de se casser. Le conseil municipal a décidé sa restauration. Confiée au spécialiste, Patrick Cousin, celle-ci a aussi été l'occasion de répertorier toutes les pièces d'origine. « Il est impressionnant de voir le nombre de visiteurs, français comme étrangers, qui viennent le voir » précise Florence Mazier, maire de la



La municipalité saint-loise a fait le choix ambitieux de réaménager le cœur de ville de Saint-Lô pour concilier l'ensemble des usages, favoriser les mobilités douces, les espaces de convivialité et permettre une déambulation et une accessibilité pour tous les publics : population et visiteurs. Des travaux sont en cours sur la zone Neufbourg-Leturc et place Général de Gaulle. Les travaux se poursuivront en 2024 place Général de Gaulle et rue de la Laitière normande. Avec ces nouveaux aménagements, dont la livraison est

prévue fin 2024, la Ville de Saint-Lô souhaite améliorer le cadre de vie des Saint-Lois et renforcer l'attractivité de l'ensemble du territoire. Le cœur de ville de demain sera accessible, sécurisé et végétalisé.



"SAINT-LÔ, MA VILLE DE DEMAIN"

Canisy

EN TROIS MOTS

Une salle, un chemin et une route... 3 mots pour dire en raccourci les 3 réalisations structurantes que la commune inaugurait le 28 janvier. 300 personnes sont venues au Métronome, le nouveau nom de cette grande salle transformée, pour assister à cet événement exceptionnel. Le maire, Jean-Marie Lebéhot et le maire délégué, Gérard Duval ont accueilli les nombreuses personnalités présentes ainsi que de nombreux Canysiais. Le traditionnel ruban a été coupé devant la salle avant que tous y prennent place pour découvrir le film réalisé par Dominique Durocher présentant les 3 projets inaugurés : la voie douce qui relie désormais les deux communes historiques, la liaison qui désenclave l'arrière de la rue St Pierre vers la rue du Stade, et la salle "dans tous ses états" : Salle de spectacle, de réception, accueil de salons...





LA PEINTURE À L'HONNEUR CET ÉTÉ ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

L'Association Domjeanaise d'Animations Culturelles (ADAC) vous donne rendez-vous à Domjean du 9 juillet au 20 août pour la 33° édition du Salon Régional d'Art. Le salon accueillera 50 artistes, peintres et sculpteurs de tous styles. Quatre prix et neuf mentions seront décernés aux artistes. Le 9 juillet, le salon débutera par la journée des peintres, celle-ci réunira une vingtaine d'artistes. Chacun choisira un endroit pour réaliser une toile sous le regard des passants. La vente aux enchères des tableaux permettra de faire un don au Centre François Baclesse. Envie de vous initier à la peinture? Un cours de peinture, ouvert à tous, a lieu tous les lundis de 18 h à 21h. Sylvie Roulland, artiste peintre, anime cet atelier.

Infos: francoisechanujasund@gmail.com

Thèreval

LE TILIA ACCUEILLE DÉSORMAIS LES COWORKERS

La commune de Thèreval a décidé de réhabiliter un bâtiment situé au cœur du bourg pour un coût de 867 540 € HT, financés par l'État, l'Europe, la Région Normandie et le Département de la Manche. Cette maison de service tertiaire appelée "le Tilia" accueille divers professionnels libéraux. Un espace de coworking raccordé à la fibre optique a été installé au rez-de-chaussée.

Tarif à la ½ journée (8 €), journée (15 €), pass 10 jours (150 €) ou au mois (90 €). Demi-tarif pour les étudiants.

Pour toute réservation, s'adresser à la mairie de Thèreval - 02 33 05 05 59



UNE SAISON ESTIVALE

SOUS LE SIGNE DU FESTIVAL "LA VIR'ÉE DES MÔMES"



Nichée au cœur de la vallée de la Vire dans un écrin de verdure, l'aire de loisirs de la Chapelle-sur-Vire est une agréable halte conçue et aménagée pour les familles. Depuis 2013, elle accueille les mercredis après-midi d'été un festival qui offre aux enfants, touristes et habitants du territoire, une programmation éclectique de spectacles de musique, danse, cirque et d'animations autour de la nature. L'année 2023 marque la

10ème édition de ce festival appelé auparavant "le festival des goûters de la Chapelle-Sur-Vire" qui devient aujourd'hui "la Vir'ée des mÔmes" en référence à la Vire, colonne vertébrale du territoire et à son public, les enfants et familles. Avec plus de 2 000 participants en 2022, Saint-Lô Agglo a décidé d'en faire un festival phare de la saison estivale et propose pour l'année 2023, du 19 juillet au 23 août, un programme étoffé avec une

journée entière d'ouverture et de clôture, agrémentées d'un piquenique partagé et de nombreuses animations. Du 19 juillet au 23 août, venez profiter du festival de spectacles et d'animations "La Vir'ée des mÔmes". Gratuit et sans réservation! Procurez-vous aussi l'agenda de l'été, pour découvrir tout le programme de l'été.

PLUS D'INFOS

saintlo-destination.fr

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE e-carte Kiosk Agglo!

Entièrement dématérialisée, la nouvelle e-carte KioskAgglo permet aux jeunes de 3 à 15 ans du territoire de bénéficier de 40 € de réduction sur les activités culturelles, sportives et de loisirs pour un coût de 5 €. Demandez-la à partir du 21 août sur le site de l'Agglo et bénéficiez de vos avantages sous 5 jours. Vous souhaitez régler en chèque ou en espèces ? Rendez-vous au Kiosk.

Kiosk Centre culturel La Source Place du Champ de Mars Saint-Lô

PLUS D'INFOS ET HORAIRES saint-lo-agglo.fr





OPÉRATION "10 000 ARBRES",

PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR PASSER COMMANDE!

Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des Associations de Boisement de la Manche et l'association La Fête du Bois renouvellent l'opération 10 000 arbres pour préserver et restaurer le bocage. Pour un plant de 1,70 €, l'Agglo apporte une aide de 1 € jusqu'à 100 plants par bénéficiaire, avec un minimum de 20 plants commandés. Ne tardez pas, la date limite de commande est fixée au 30 juin!

PLUS D'INFOS saint-lo-agglo.fr ou ici







Maryvonne Raimbeault, Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse et du PESL

« Notre carte KioskAgglo se modernise et se dématérialise : plus simple, plus souple... Elle doit permettre de répondre aux besoins de nos jeunes de 3 à 15 ans pour leur favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles ou artistiques occasionnelles ou régulières! »



Vous êtes assistante maternelle ou parent, vous pouvez désormais suivre l'actualité des animations sur la page facebook de votre Relais Petite Enfance.



RÉNOVATION DE L'HABITAT

encore 2 ans pour bénéficier de l'OPAH

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), Saint-Lô Agglo a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour favoriser la rénovation énergétique et l'adaptation des résidences principales, des logements locatifs et des copropriétés sur la période 2020-2025. Il ne reste plus que deux ans pour bénéficier des aides financières* de Saint-Lô Agglo, du Département de la Manche, de la Région Normandie et de l'ANAH. Un projet ? Contactez le CDHAT avant les travaux : 02 33 75 62 40 - contact@cdhat.fr

Pour rappel, aucun démarchage par téléphone ou à domicile n'est effectué par Saint-Lô Agglo.

*aides soumises à certaines conditions

LA NOUVELLE FORMULE

DE SPORTS VACANCES

Sports Vacances évolue. dispositif permet une pratique diversifiée d'activités sportives pour les jeunes de 3 à 18 ans pendant les vacances scolaires. À partir des vacances d'été, il sera mis en place à chaque période de vacances sur 5 communes du territoire : Saint-Lô et 4 autres communes, pour faciliter l'accès à ce dispositif à tous les jeunes. Pour les vacances d'été, ce sont les communes Canisy, Marigny-le-Lozon, Saint-Clair-sur-l'Elle et Tessy-Bocage qui accueilleront Sports Vacances. Aux vacances d'automne, ce seront d'autres communes. Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs.

Nouvelles modalités d'adhésion : annuelle ou

en forfait (2 semaines consécutives) valable sur toutes les communes où le dispositif est proposé

Nouveaux Tarifs:

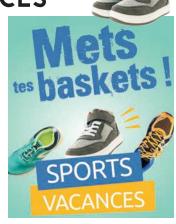
Agglo : 30 €/an ou 10 €/forfait - Réduction avec la e-carte KioskAgglo

Hors Agglo :

60 €/an ou 20 €/forfait

PLUS D'INFOS saint-lo-agglo.fr ou ici







Hervé Le Gendre, Vice-président en charge des sports

« L'un des axes forts du projet politique est de tendre vers une équité et un équilibre des offres de services sur le territoire. La nouvelle formule de "sports vacances", en s'étendant dès cet été sur 5 communes par alternance en fonction des périodes de vacances, y contribue pleinement. Notre enjeu : permettre aux enfants de découvrir les valeurs du sport et ses bénéfices pour la santé. »

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

le guide des producteurs est disponible!



Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Saint-Lô Agglo édite un guide des producteurs locaux. Il est disponible gracieusement à l'Office de Tourisme et de la Culture. Profitez des vacances pour aller découvrir les producteurs locaux et leurs produits!

Retrouvez aussi les producteurs sur la carte interactive du site de l'office de tourisme et de la culture saintlo-tourisme.fr

Avec le soutien de :









Les rendez-vous de l'agglô ×



Pour tous

25 juin

Raid par Vire et Chemins

Plage verte Saint-Lô

8 et 9 juillet

Balade en calèche

Week-end les Médiévales Cerisy-la-Forêt

Entre le 10 juillet et le 1^{er} septembre

Sports Vacances

Saint-Lô, Canisy, Marigny-le-Lozon, Saint-Clair-sur-l'Elle et Tessy-Bocage

Entre le 13 juillet et le 24 août

Balades en calèche

Le lundi marché couvert de Torigny-les-Villes Le jeudi après-midi marché Les virées du terroir à Saint-Lô

19 juillet au 23 août

Festival "La Vir'ée des mÔmes"

Tessy-Bocage (La Chapelle-sur-Vire) Tous les mercredis à partir de 14h30 – Journées complètes les 19 juillet et 23 août

29 juillet au 6 août

Normandie Horse Show

Pôle hippique Saint-Lô

Les samedis 26 août, 2 et 9 septembre

Rentrée des sports

Agneaux, Canisy, Condé-sur-Vire, Marigny-le-Lozon, Moyon Villages, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lô, Tessy-Bocage et Torigny-les-Villes 1 samedi par commune, + d'infos à venir sur saint-lo-agglo.fr

16 au 22 septembre

SLAM Mobilités

"Semaine de la mobilité" Gare Saint-Lô

23 et 24 septembre

International de Pony Games

Pôle hippique Saint-Lô

30 septembre

DOTis RUN Saint-Lô

1^{er} octobre Journée de la randonnée

a rairao.

Carantilly

5 octobre

Conférence
Habiter autrement
par le Conseil de
développement

Pôle Agglo21

L'office de tourisme et de la culture rous accueille cet été



OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE

Plage verte, 60 rue de la poterne - Saint-Lô Du lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h dimanche 10h-13h

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Rue Victor Hugo - Torigni-sur-Vire - Torigny-les-Villes Du 8 Juillet au 31 août : lundi 9h30-12h30 et 14h-18h30 Du mercredi au dimanche 14h-18h30

Retrouvez tout le programme de l'été dans l'agenda d'été disponible à l'office de tourisme et de la culture + d'infos 02 14 29 00 17 ou saintlo-tourisme.fr

12 au 15 octobre

Championnat de France d'attelage

Pôle hippique Saint-Lô

19 au 22 octobre Grand National de CSO

Pôle hippique Saint-Lô 26 au 29 octobre

Jumping international 4* et 2*

Pôle hippique Saint-Lô

10 au 12 novembre

Grand national
de dressage et
Championnat de France
de paradressage

Pôle hippique Saint-Lô

16 au 19 et du 23 au 26 novembre

Jumping AEC

Pôle hippique

C'est que pour les jeunes

28 juin

Défis sportifs

Stade Saint-Ghislain Saint-Lô

C'est que pour les étudiants

28 septembre Raid urbain étudiant

Saint-Lô

Et aussi...



Tous les concerts débutent à 17h

23 juillet

ATLANTIS

Remilly-les-Marais (Remilly-sur-Lozon)

20 août

AURORE VOILQUÉ

Moyon Villages (Moyon)

17 septembre

KIRK JOSEPH

La Meauffe

8 octobre

THÉO CECCALDI

Canisy (Saint-Ébremondde-Bonfossé)



